

La Nation

Journal vaudois

JAA. 1000 Lausanne 1

Bimensuel hors partis fondé en 1931, publié par la Ligue vaudoise
Le numéro: Fr. 3,50 Abonnement annuel: Fr. 77.-
Apprentis, étudiants: Fr. 33.-



Un tournant

Le 10 mars dernier, le Synode de l'Eglise évangélique réformée vaudoise refusait par 47 voix contre 27 et 2 abstentions d'entrer en matière sur le «Rapport sur les dotations» du Conseil synodal. Comment s'explique une décision aussi tranchée?

L'Etat de Vaud alloue un certain montant aux Eglises réformée et catholique dans le Canton. Il est prévu que l'enveloppe de la première diminue chaque année au profit de la seconde, jusqu'à atteindre la parité, prévue pour 2025. L'Eglise réformée se voit contrainte de se réorganiser à la baisse, en d'autres termes de passer de 220 postes (plus exactement, de 220 «équivalents plein temps») à 204. Sur quoi faudra-t-il mordre? Sur les pasteurs paroissiaux? Sur les ministres et coordinateurs régionaux? Sur les services et offices cantonaux? Sur les aumôneries? Selon quels critères? Et dans quelles perspectives d'avenir?

Indépendamment des questions financières, on s'inquiète aussi d'une certaine diminution des vocations pastorales, couplée avec le fait que beaucoup de pasteurs du Canton arrivent en fin de carrière.

Enfin, l'Eglise se trouve dans – ou face à – une société dont le matérialisme, le refus du long terme et l'agnosticisme de routine lui sont profondément contraires. Comment franchir le fossé?

Le Conseil synodal a voulu répondre à l'ensemble de ces problèmes avec son «Rapport sur les dotations», présenté d'abord sous une forme «non-décisionnelle» lors des synodes de mars et de juin 2017, puis sous une forme approfondie et décisionnelle lors du dernier synode, il y a quelques jours.

Le Rapport proposait trois scénarios. Le premier, prévoyant des coupes linéaires, n'a été présenté que pour la forme. Le deuxième était une version allégée du troisième. Ce dernier, privilégié par le Conseil synodal, proposait une coupe claire dans les effectifs paroissiaux et régionaux et une augmentation des postes centraux, dans le but de disposer de forces particulières pour toucher les «distancés» et favoriser les «projets émergents».

La Commission d'examen, en désaccord avec le Rapport sur des points importants, a présenté un rapport si ample et complet que certains ont parlé d'un «contre-rapport». Elle s'en est prise au remplacement de l'organisation presbytéro-synodale par une administration non seulement centralisée, mais aussi interventionniste au niveau local, avec le risque de démotiver les laïcs engagés et de cléricaiser l'Eglise. Elle a jugé non pertinente l'opposition faite par le Conseil synodal entre l'Eglise de tradition et l'Eglise de conviction, et qui a, apparemment, orienté ses choix dans les dotations. Elle s'est interrogée, enfin, sur la volonté proclamée

du Conseil synodal de «contribuer au dynamisme des paroisses» tout en réduisant fortement leur dotation. En conclusion, elle proposait un quatrième scénario, qui accordait aux paroisses et aux régions une dotation sensiblement plus importante que celle prévue par le scénario 3 du Conseil synodal, et diminuait d'autant celle des postes centraux.

Précédemment, une motion signée par 22 membres avait été déposée au synode de novembre. Elle déplorait les manques théologiques du Rapport, sa vision défaitiste de l'avenir des paroisses, et l'absence de véritable projet d'engagement, de formation et de reconnaissance des laïcs au service de la mission de l'Eglise – pourtant conforme au principe du sacerdoce universel et, aujourd'hui, nécessaire pour suppléer au manque de pasteurs. Elle soulignait le fait que, face à une société qui se décompose, les communautés inclusives que forment les paroisses sont les mieux à même de proposer des voies concrètes de recomposition, notamment par l'offre d'un accueil personnalisé, gratuit et durable.

Comme préalable à la discussion sur le Rapport, les motionnaires demandaient une réflexion théologique sur l'avenir de l'Eglise, un plan de soutien aux institutions existantes, notamment les paroisses, et une politique commune de formation et de valorisation des laïcs.

La motion ne put être traitée en novembre, faute de temps. Par gain de paix et pour éviter un encombrement, elle fut retirée avec la promesse que le Conseil synodal en tiendrait compte dans sa rédaction finale. Promesse partiellement tenue dans la partie introductive du Rapport, mais ignorée dans les scénarios de mise en œuvre. Cette incohérence fut sans doute une des causes du rejet.

Le débat d'entrée en matière a duré presque six heures. La tension, particulièrement palpable dans les deux dernières heures, n'a pas empêché la courtoisie, laquelle n'a pas empêché un score sans appel. Le Conseil synodal est chargé de rédiger un nouveau rapport «dans le sens des débats» selon la formule. Quel sens? Nous croyons qu'il faut le chercher dans les arguments avancés par les uns et les autres.

Les partisans du Rapport et de l'un ou l'autre de ses scénarios ont souligné l'apport bénéfique pour leur paroisse de tel soutien spécialisé. Quelques membres ont donné des exemples où l'aide du centre a permis la réalisation de tel «projet émergent». Des responsables dans le domaine des EMS ou des activités *Terre Nouvelle* ont appuyé le principe d'une cantonalisation de leurs activités, actuellement régionales, pour des motifs d'efficacité. Des

tacticiens ont jugé prudent que l'Eglise puisse se présenter face à l'Etat avec un scénario accepté en bonne et due forme par le Synode. Le Conseil synodal a aussi évoqué l'anxiété que créerait une absence de décision. Sans sous-estimer la valeur de certains de ces arguments, on remarquera que tous concernent des points particuliers.

L'argumentation des opposants se situe au niveau de la conception même de l'Eglise, de son rôle et de sa mission dans le monde d'aujourd'hui et de toujours. Cette question générale est prioritaire, et ce n'est que dans un cadre ecclésiologique repensé selon l'Evangile qu'on pourra traiter correctement les problèmes particuliers évoqués plus haut.

Les opposants à l'entrée en matière, dans la ligne de la motion et du rapport de la Commission d'examen, ont critiqué une ecclésiologie excessivement sociologique, bureaucratique et centralisée – un membre du Synode a parlé d'«hydrocéphalisation» de l'Eglise. Ils ont regretté l'absence d'une vraie politique des laïcs et déploré qu'on ne traite pas distinctement les paroisses des grandes villes, en particulier Lausanne. Un opposant a fait remarquer que le fossé qui nous sépare des personnes indifférentes ou hostiles est franchi naturellement chaque jour, par chaque croyant, dans ses relations professionnelles et ses activités quotidiennes. C'est une idée à développer. Certains, comme Crêt-Bérard et ses Petites Ecoles, s'y attellent d'ores et déjà.

Plus profondément, une bonne partie du Synode s'est faite l'écho du peuple de l'Eglise, de tous les simples paroissiens et des fidèles engagés. Depuis des années, ceux-ci accumulent un sentiment d'impuissance et d'amertume. Ils ne se sentent que peu, ou pas écoutés par les autorités cantonales de notre Eglise. Ce sentiment ne concerne pas spécifiquement l'actuel Conseil synodal – même si son inutilisable questionnaire à mille questions et à choix multiples a renforcé le sentiment des paroisses de crier dans le désert –, mais une dérive qui est apparue bien avant lui, la dévalorisation persistante des paroisses locales. Or, celles-ci constituent le lieu es-

sentiel de la pratique religieuse et la base opérationnelle de la plupart des actions concrètes de l'Eglise, qu'elles concernent sa vie interne ou sa mission vers l'extérieur.

Cette dévalorisation a peut-être commencé avec l'opération «Eglise à venir». A l'époque, le Conseil synodal envisageait de créer vingt-et-une régions, qui seraient, selon lui, les «lieux décisionnels et administratifs par excellence» de l'Eglise. Il était prévu que les paroisses transfèrent tous leurs biens, dons, legs, produit des quêtes et des fêtes, ainsi que leurs biens immobiliers, à la caisse régionale. Cela éclaire tout de même l'évolution subéquent d'une lumière assez crue.

Un conseiller synodal, membre de la Constituante vaudoise, s'était même battu pour que la nouvelle Constitution ne mentionne pas les paroisses. La Constituante, plus sage que les autorités de l'Eglise, ne l'a pas voulu. La direction anti paroissiale n'a pas fléchi pour autant. Il n'est que de voir les pressions renouvelées pour la diminution des cultes dominicaux, ou la réduction sournoise, étape par étape, de la compétence des paroisses dans le choix de leur ministre.

C'est ce mouvement de protestation venu du fond de l'Eglise qui explique probablement le mieux la netteté du vote et indique le mieux la voie à suivre. Le synode des 9 et 10 mars offre à l'Eglise l'occasion de prendre un tournant majeur.

Regrettons enfin le style profus et confus des rapports soumis au Synode, qu'il s'agisse des ministères, des dotations ou du catéchisme. Cette communication de brouillage, où tout est dans tout et part dans tous les sens, engendre la lassitude et la méfiance. Et, à titre personnel, je serais enchanté qu'on arrête de ressasser comme un mantra que «l'Eglise est au milieu du virage». Ce médiocre jeu de mots introduit dans toute l'affaire une frivolité dont on se passerait.

L'importance du refus d'entrée en matière, la force et l'ampleur de l'argumentation des opposants interdisent au Conseil synodal de chercher à rafistoler son projet en comptant sur la lassitude du Synode pour faire passer une version adoucie du Rapport. Il doit changer radicalement de posture. Le fera-t-il?

Olivier Delacrétaz

Un cours public en histoire

Le Centre d'études médiévales et postmédiévales de l'Université de Lausanne propose un cours public attrayant, qui aura pour thème «La noblesse au Moyen Age». Les conférences auront lieu au Palais de Rumine à Lausanne, six jeudis soirs en avril et en mai, de 18h à 19h (entrée libre). Notons en particulier l'exposé du professeur Alain Corbellari,

le 3 mai prochain, sous le titre «Othon III de Grandson, ou comment concilier chevalerie et poésie au XIV^e siècle». Pour connaître le programme complet du cours, nous vous invitons à consulter le site internet de l'UNIL à l'adresse suivante: www.unil.ch/cemep/fr/home/menuguid/cours-public.html.

A. R.

Ecce « latina lingua negotii » : le latin des affaires est arrivé

Avignon, proclamée « capitale européenne de la culture » en 2000, n'est pas seulement cette vénérable « cité des papes » réputée pour son prestigieux festival des arts et du spectacle créé par Jean Vilar il y a septante ans. Souvenez-vous : c'est dans ses murs que s'est tenu en 1956 le premier Congrès international du latin vivant ; et c'est en Avignon que le Cercle de latin de Provence, sur l'initiative de son fondateur Marc-Olivier Girard, professeur de lettres retraité, et de Pierre Falleri, son président actuel, lui aussi agrégé de lettres classiques à la retraite, s'apprête à éditer une méthode, accompagnée d'exercices pratiques, pour l'apprentissage des principaux concepts de la *latina lingua negotii*, soit le « latin des affaires ». Ce très actif *Circulus latinus Provinciae* vient de prendre de vitesse la *Societas culturalis Leonardus*, domiciliée à Rome, qui organise des séminaires sur la *lingua latina mercatoria* depuis mai 2016, mais n'a pas encore publié le fruit de ses travaux. *Dura competitorum aemulatio, sed aemulatio!*

Un bref retour en arrière s'impose. La substitution de la langue de Voltaire à celle de Cicéron dans l'Europe du XVIII^e siècle a fait naître la « question du latin » : si le français suffit comme instrument de communication, faut-il encore enseigner cette langue ancienne à l'école ? Pour sauvegarder ce qui pouvait l'être, on a décidé de le considérer avant tout comme un exercice pour l'esprit (« bon pour la tête ») et un enrichissement du point de vue culturel, en lien avec le symbolique, la profondeur du temps et les ancêtres. Bien vite, cependant, le français promu « langue universelle » s'est trouvé en concurrence avec l'anglais ; à l'heure de la mondialisation, il est même en rapide régression sous les coups de boutoir redoublés d'un anglo-américain triomphant dans les domaines scientifique, économique, diplomatique, musical. « Sales » se substitue partout à « soldes », ce qui passe pour très « cool », l'« e-mail » supplante le « courriel », au désespoir des Québécois qui s'ingénient à trouver de bons substituts à l'anglais de l'*homo numericus*, le « crowdfunding » fait un tabac... « *Tota mundi scena mutata est* », dirait Erasme. D'où le combat mené par quelques dizaines de cercles de latinistes pour redonner à l'Europe la langue qui, pendant quinze siècles, a constitué sa colonne vertébrale. Un vœu pieux ? Une question de volonté, surtout : la renaissance de l'hébreu comme langue parlée en Israël est, à cet égard, exemplaire.

Le Mouvement pour le latin vivant prend son essor en 1956, lors du pre-

mier Congrès international organisé en Avignon par le professeur Jean Capelle. Ce polytechnicien appelle de ses vœux « un mode universel de transmission de la pensée, en particulier scientifique », et pour cela « un instrument linguistique simple et robuste, accessible à tous les hommes et à tout âge ». La clarté, pour lui, doit passer avant l'élégance. On discute grammaire, prononciation, pédagogie et vocabulaire latin à mettre à jour. Mais c'est en vain que les quelque 200 congressistes venus de 22 pays demanderont l'appui des organismes nationaux et internationaux : *vox clamantis in deserto!*

Dans le prolongement de ce premier congrès, Edouard Théodore-Aubanel crée en Avignon l'Association *Vita Latina*, actuellement hébergée par l'Université de Montpellier III. Une revue du même nom paraît sans discontinuer depuis 1957. Elle œuvre initialement à la promotion du latin vivant, mais abandonne bientôt cet objectif pour se vouer exclusivement à la diffusion de la culture latine et à son enseignement.

Au nombre des suggestions faites au congrès d'Avignon figurait la création d'une méthode de type « Assimil » pour le latin. Un ingénieur français, Clément Desessard, se met au travail. Son livre, *Le latin sans peine* (Assimil, 1966), sera régulièrement réédité jusqu'en 2005. Deux ans plus tard, Assimil le remplacera par *Le latin sans peine* d'Isabelle Ducos-Filippi, mais reprendra la méthode de Desessard en 2015.

En Allemagne, un moine bénédictin docteur en théologie, le père Cælestis Eichenseer, lance en 1965 la revue *Vox Latina*, entièrement rédigée en latin et éditée dix ans plus tard sous les auspices de l'Université de la Sarre.

En Belgique, le Dr Guy (Gaio) Licoppe frappe un grand coup en 1986 en créant la Fondation Melissa, qui a pour tâche d'informer et de rassembler en associations ceux qui souhaitent enseigner le latin d'une façon vivante et moderne. La revue bimestrielle *Melissa* en est à son 200^e numéro et les cours d'initiation au latin organisés à Bruxelles utilisent la méthode du Danois Hans Ørberg, *Lingua Latina per se illustrata*.

Plus au Nord, la Finlande a fait du latin une langue réellement vivante. N'est-ce pas la très officielle chaîne de radio nationale YLE qui, depuis bientôt trente ans, diffuse tous les vendredis une émission d'actualité avec des informations entièrement en latin ? Elle est baptisée *Nuntii Latini*. Fin novembre dernier, il était question de la

supprimer. Grâce à deux professeurs flamands, qui ont récolté 3'000 signatures à travers le monde et lancé un cri d'alarme dans le premier quotidien finlandais, cette émission unique en son genre a pu être maintenue. A signaler par ailleurs qu'un professeur d'Helsinki, Tuomo Pekkanen, a traduit en vers latins le *Kalevala*, ce grand poème épique finlandais qui compte 23'000 vers.

Le Vatican n'est pas en reste. Son site internet s'est mis au latin, qui demeure par ailleurs la langue officielle du Saint-Siège. La Fondation Latinitas a publié en 2003 un *Lexicon recentis latinitatis*, prestigieux dictionnaire comportant plus de 15'000 néologismes. Une version simplifiée est disponible sur le site du Vatican sous le titre *Parvum verborum novatorum lexicum*. Un billet de banque se dit « charta nummària », internet « inter rete », une adresse électronique « inscriptio cursus electronici », le jogging « cursus pedester »... et le jazz « nigratarum musica » ou « iazensis musica » (à choix !)

Les mots issus du vocabulaire contemporain sont innombrables. En pas moins de septante chapitres, les deux latinistes d'Avignon apportent, dans un ouvrage à paraître prochainement, les concepts de base de la langue commerciale moderne. Pour la grammaire, ils se sont efforcés de garder intactes la morphologie et la syntaxe des âges dits d'or et d'argent (du 1^{er} siècle avant J.-C. à la fin du 2^e siècle après J.-C.), ce qui exclut entre autres les formes que l'on trouve dans la traduction de la Bible en latin par saint Jérôme. Pour le vocabulaire courant, ils ont suivi autant que possible Cicéron. Ils ont dû bien sûr inventer bon nombre de mots, certains à partir de racines latines ou grecques, comme *mentagita-*

tio pour « brainstorming ». Ils ont évité d'utiliser des mots que l'on trouve presque à l'identique en français, mais dont le sens a évolué : *taxatio* signifiait « évaluation, bilan », mais le sens français a été jugé trop éloigné et prêtant à confusion. Pour « produit », au lieu de *productum*, ils avaient pensé à « res effecta », littéralement « la chose réalisée » ; mais comment, sur cette base, créer un substantif équivalant à *productio* ? Ils proposent en conséquence de garder *productum*. Dans le chapitre consacré à la négociation, on lit que celle-ci revêt plusieurs formes : *commercialis negotiatio inter venditorem et emptorem*, *diplomatica negotiatio inter multas civitates*, *de mercedibus negotiatio inter inceptionis gubernationem et collegia syndicalia (syndicatos)*, etc. Suit l'énoncé de la *negotiationis progressio* et des *condiciones successus*. Au chapitre de la *strategia*, il y est question de « relation de forces » (*relatio potentiarum*) et l'on découvre que « gagnant-gagnant » devient *uterque victor* et un « terrain d'entente » *locus consensuendi*. Alors que la Fondation Melissa traduit « e-mail » par *epistula electronica*, les deux latinistes avignonnais proposent *e-cursus* ou *electronicus cursus*. Une mention spéciale pour la « mondialisation », qui devient *totius universi aconomia*, ou *pancosmesis*. Un riche *index verborum*, traduit en plusieurs langues (français, italien, espagnol, allemand, anglais), vient compléter les *solutiones exercitiorum* proposés par cette ingénieuse méthode d'apprentissage du latin des affaires, à paraître ce printemps.

En conclusion, *lingua latina ad omnia perducit. Gaudeamus igitur! Vivat, crescat et floreat latina lingua negotii universalis et durabilis ad posteritatem!*

Jean-Philippe Chenaux

La Nation n'a pas de correspondant à l'étranger, même pas à Belgrade ; mais il se trouve que David Laufer y vit depuis plusieurs années et qu'il a envie de partager avec nos lecteurs les impressions et les réflexions d'un homme, bourgeois d'Ormont-Dessus, qui est toujours à cheval entre ses deux patries, la Serbie et la Suisse. Il inaugure ici sa chronique « Occident Express ». (Réd.)

Occident Express I

Lausanne et Belgrade se trouvent toutes deux sur la ligne de l'Orient-Express. L'une et l'autre doivent énormément à cette aventure industrielle, à commencer par l'édification de leurs gares qui firent d'elles, presque instantanément, des grandes villes. Le hasard (ou est-ce autre chose ?) fait également qu'en ce moment, ni la Suisse, ni la Serbie n'appartiennent à l'UE ou à l'OTAN. A part cela, tout ou presque les sépare, la culture, l'histoire et les statistiques économiques. Pour une raison assez confuse aujourd'hui encore, mais néanmoins inchangée, j'ai choisi il y a quinze ans de quitter Lausanne pour Belgrade. Puis je suis revenu, puis je suis reparti. De Belgrade je reviens régulièrement à Lausanne, pour les affaires, pour la famille. J'appelle ce trajet, que j'effectue souvent en voiture, mon Occident Express. Il me fait traverser en une longue journée les cultures slaves, latines et germaniques, des plaines danubiennes aux Alpes

en passant par les rivages de l'Adriatique. J'y ressens chaque fois le privilège d'être un Européen, d'appartenir à ce continent où les hommes sont toujours parvenus à produire un peu plus de beauté que d'horreur. Occident Express, c'est aussi le nom qu'on peut donner à ce qui se passe actuellement dans ma patrie d'adoption, contrainte à s'adapter à marches forcées au marché mondialisé, à ce qu'on appelle la démocratie et à notre culture de la sur-consommation. Cet implacable processus, la Suisse a eu le loisir de s'y adapter sur plusieurs décennies. Mon Occident Express agit donc un peu comme un levier de vitesse qui me fait passer d'une histoire en accéléré à une histoire plus tranquille. C'est de ces apparentes différences et de certaines similitudes sous-jacentes que je voudrais vous entretenir sur la durée, par petites touches, entre Belgrade et Lausanne, entre Lausanne et Belgrade.

David Laufer

Programme des Entretiens du mercredi

Ce mois de mars, les Entretiens du mercredi retrouvent des sujets controversés comme l'état général de l'école ou l'avenir de la démocratie. A mercredi prochain !

Prochains rendez-vous :

21 mars 2018 : Une école, des échos, avec M. Jean-Daniel Nordmann

28 mars 2018 : Démocratie et égalité, avec M. Olivier Delacrézaz

4 et 11 avril 2018 : Pas d'entretien (vacances de Pâques).

Pl. Grand-Saint-Jean 1 à Lausanne, à 20h.

www.ligue-vaudoise.ch/mercredis

L'UDC comme entreprise de démolition

Il y a quelques semaines, l'Union démocratique du centre – par la voix, en conférence de presse, de deux de ses éminences, Mme Magdalena Martullo-Blocher et M. Thomas Aeschi – a lancé une véritable déclaration de guerre aux «mesures d'accompagnement» de la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'Union européenne, ainsi que contre les syndicats eux-mêmes. Au pilori, les mesures d'accompagnement, qui protègent nos salariés contre la sous-enchère de leurs voisins! Au banc des accusés, les syndicats, garants dans l'ensemble de la paix du travail, ce trésor helvétique! Quelle mouche a donc piqué le parti que l'on dit nationaliste?

Il n'y a pas été avec le dos de la cuillère. Les «mesures d'accompagnement» auraient enfermé le marché du travail, naguère paradisiaquement libéral, dans un carcan de contrôles étatiques et de contraintes découlant des conventions collectives de travail (CCT). Quant aux syndicats, principaux fauteurs de ces mesures, ils en tireraient parti comme «pompe à fric» grâce aux sommes perçues (des dizaines de millions!) pour en surveiller l'application, sans jouer aucun rôle utile, avec la complicité d'ailleurs des organisations patronales que l'UDC n'épargne pas (et M. Rime, président de l'USAM, participait à cette conférence de presse en parlant de fiscalité; il n'a pas quitté la salle...).

Ces accusations sont soit fausses, soit exagérées. Il est faux de faire remonter à la libre circulation des personnes l'essentiel du tissu conventionnel et de décrire les temps antérieurs comme ceux d'un marché du travail libéral ne dépendant que du libre accord de l'employeur et de l'employé. Sans compter les lois, les principales CCT existaient déjà depuis longtemps, heureusement, ainsi d'ailleurs que les «contributions de solidarité» cimentant le partenariat social. Il est excessif en outre de ne voir dans celles-ci qu'une source de revenus confortables pour les syndicats, voire les associations patronales, car ces sommes sont non seulement dévolues à la surveillance de l'application des CCT, mais aussi à l'organisation et à l'offre d'importants programmes de formation et de perfectionnement professionnels.

Quant aux «mesures d'accompagnement», il est très exagéré d'y voir un assujettissement des relations du travail aux prescriptions administratives étatiques. Elles restent très ciblées et sont loin de mécontenter les patrons traitant normalement leur personnel. Rappelons qu'elles portent seulement sur ces quelques points:

- la surveillance des conditions de travail principales (salaire, temps de travail) des «travailleurs détachés», actifs en Suisse momentanément pour un employeur étranger;

- la vérification du statut d'indépendant des étrangers qui se déclarent tels (le risque d'abus est grand);

- en cas de sous-enchère abusive (c'est-à-dire importante et répétée) dans un secteur, l'encadrement renforcé des conditions de travail principales (rémunération et temps de travail) grâce à la force obligatoire conférée à une CCT ou par la promulgation d'un contrat-type de travail imposé par l'autorité.

La mise en œuvre de ces dispositions fait l'objet de contrôles organisés par l'Etat ou par les partenaires sociaux; ces contrôles n'ont pas permis d'observer des abus systématiques.

Ces normes protectrices étaient indispensables pour faire accepter l'idée de la libre circulation. Mais, bien plus, elles expriment une forte ambition: celle d'une ouverture qui ne doit pas se solder par un alignement de notre économie vers le bas, mais maintenir un niveau d'excellence qui justifie sa cherté. Beau projet, non? Et la patriotique UDC n'en veut pas...

Pour tenter de comprendre cette attitude paradoxale, on peut formuler deux hypothèses. La première serait que c'est l'expression d'une position politique générale elle-même non exempte de contradictions: libéralisme à l'intérieur (avec toutes ses insuffisances), protectionnisme à l'égard de l'étranger (du moins pour les migrations et l'agricultu-

re, la chimie pas forcément...); sens de l'appartenance communautaire envers la patrie suisse, mais pas à l'égard des communautés naturelles qui structurent le pays; en d'autres termes, oui aux sociétés de tir et aux clubs de lutteurs, mais non aux syndicats de salariés ou de patrons. Nous avons vraiment de la peine à goûter cette vision de la politique.

La seconde hypothèse est plus tactique. Les «mesures d'accompagnement», mal vues à Bruxelles, pourraient être condamnées par la Cour de Justice européenne si le fameux accord institutionnel en gestation lui en donnait la compétence; les syndicats ont d'ores et déjà fait savoir qu'il n'en était pas question, sous peine qu'ils s'opposent frontalement à cet accord; le Conseil fédéral semble avoir entendu le message, M. Cassis indiquant que le maintien des «mesures d'accompagnement» constituait une ligne rouge à ne pas franchir. Un argument de poids échappant ainsi aux adversaires de l'accord institutionnel, il importe désormais à l'UDC de flétrir les «mesures d'accompagnement» et ses suppôts syndicaux pour bien montrer que la proximité de l'UE nous conduit au déclin économique. C'est la politique du pire.

Quelle que soit l'hypothèse retenue – et peut-être les deux se combinent-elles – cela ne justifie pas de prôner le démantèlement du partenariat social.

Jean-François Cavin

Si le soleil ne revenait pas Un antidote à la grisaille de l'époque

Les artistes les plus importants sont tout de même ceux qui proposent un monde positif et qui défendent la vie. Chacun, certes, sera touché par les œuvres qui entrent en résonance avec sa propre vie, et c'est pour cela qu'il y a une dimension subjective dans l'appréciation de l'art. Cependant, on peut tout de même caractériser les auteurs et leurs œuvres au regard de la vision du monde qu'ils revendiquent et défendent. Ceux qui aiment la vie et y trouvent un sens tout en la sachant fragile et menacée, seront ainsi certainement touchés par l'œuvre de Ramuz. C'est notre cas.

Si le soleil ne revenait pas est un roman de lumière, qui défend la vie au milieu des périls du temps et du monde. Je ne vais pas ici établir une analyse scolaire ou académique, mais plutôt chercher à en dire le fond essentiel.

Dès le début, le narrateur ramuzien maintient l'œil du lecteur dans une épaisse et obscure grisaille, où l'on peine à voir, dans une atmosphère pesante qui diffuse le venin du pessimisme parmi les villageois. Cette lecture est une épreuve pour le lecteur, également plongé dans cette demi-obscurité durant presque tout le récit. Pour lui aussi, le soleil a disparu et ne reviendra peut-être pas.

Ramuz met à l'épreuve ses personnages face à la peur que tout s'arrête. Certains se résigneront, choisiront de croire en la funeste prédiction, se soumettront. Ce sont des personnes mûres, des vieux, ou des jeunes qui sont déjà vieux. D'autres, au contraire,

garderont une force de vie en eux qui ne sera pas éteinte par les évidences environnantes.

Ramuz aurait presque pu imaginer un personnage âgé qui aurait été du côté des vivants, voire des grands vivants du roman – car il en est –, mais il a préféré conférer la magistrale mission d'incarner la vie à une jeune femme qui allie deux forces, la jeunesse et la féminité. Isabelle sera donc le grand personnage représentant la puissance de vivre, la Grande Vivante du récit. Son rire éclate à travers le temps, couvert depuis trop longtemps. Sa beauté, la couleur de sa peau, son rayonnement s'imposent de manière à la fois naturelle et supérieure. «Elle faisait soleil dans la glace. Elle faisait dans la glace une belle couleur qui était renvoyée sur elle et autour d'elle: c'était celle de l'abricot, c'était celle du muscat tout à la fin de la saison.» C'est Isabelle qui sera devant et au-dessus pour aller chercher le soleil. Sur ce point essentiel, le roman de Ramuz est très moderne. Le personnage le plus puissant, le plus énergique, le personnage dominant, si l'on veut utiliser cette épithète, est Isabelle. Le véritable chef du village est cette jeune femme, ses pouvoirs existentiels et spirituels lui étant conférés par la vie, laquelle passe puissamment à travers elle. Par analogie et identification, le lecteur sera appelé par le récit à faire de même, en lui.

Cette signification fondamentale du texte échappe à la critique universitaire qui n'ose pas aller sur ce terrain de l'essentiel. La lecture de la notice

de La Pléiade est symptomatique. Elle est certainement en partie éclairante et brillamment écrite. Son utilisation de certains concepts anthropologiques peut apporter quelque éclairage, toutefois l'analyse laisse un goût d'inachevé et au fond une certaine superficialité vis-à-vis de l'essentiel.

On est frappé de voir la force de vie qu'il y a dans l'œuvre de Ramuz et dans ce roman en particulier. On en est d'autant plus frappé que la plupart des films, des séries, des romans et autres objets symboliques auxquels nous relierions notre âme, en notre époque, sont dans le meilleur des cas intéressants, parfois – quand on a de la chance – partiellement forts; mais ne sont-ils pas souvent médiocres, vides, car au fond commerciaux et produits sans engagements essentiels?

A quoi bon se consacrer à lire des ouvrages de qualité moyenne, à quoi bon se divertir dans le sens négatif

que Pascal donnait à ce mot? A quoi bon? Sinon à perdre notre temps et à nous perdre en même temps... Il faut retourner aux grands artistes qui ont dit la vie comme elle est, comme elle peut être. La lecture de leurs œuvres est vraiment bouleversante et nourricière.

L'œuvre de Ramuz est là, à portée de main. Quelle chance de l'avoir si proche de nous, nous, Vaudois, en particulier! Il faut dès lors se saisir d'un de ses romans et, par le miracle de la lecture, l'amener en soi, et qu'en soi le texte produise ses effets régénérateurs. Cette œuvre éclairera, soutiendra, stimulera, encouragera nos contemporains, et notamment tant de jeunes à qui une telle nourriture manque cruellement. Elle leur donnera des bases solides pour faire en sorte que le monde continue à tenir en place et que la vie puisse s'y déployer le mieux possible.

David Rouzeau

Cinéma suisse ?

En marge des Journées du cinéma de Soleure, 24 heures a interviewé Rolf Lyssy, l'auteur des célèbres *Faiseurs de Suisses*, qui venait de présenter une nouvelle comédie de son cru. A la question: «Les Alémaniques ont-ils le même rire que les Romands?», le cinéaste répond: *Pas du tout. Je le répète depuis toujours: le Röstigraben existe! Alain Tanner disait que seul le tiroir-casse de l'Office fédéral de la culture rassemble les cinéastes du pays.*

Rien n'est plus juste. Les mentalités sont tellement différentes! Je trouve d'ailleurs très problématique que les Romands puissent juger les scénarios alémaniques dans le cadre de l'aide au cinéma, et vice versa. Parler une langue ne veut pas dire comprendre les mentalités.

Que voilà un observateur réaliste de la vie confédérale!

C.

De la bestialité à l'utopie

Très vite, nous sommes passés d'une époque où les bêtes étaient soumises aux besoins humains à un temps où les antispécistes les considéraient comme nos égales, voire nos modèles. Naguère, aux heures sanglantes du XX^e siècle, certains hommes furent réduits à l'état d'animal; aujourd'hui la distinction homme/animal s'efface dans la mesure où l'on prétend accorder aux bêtes un statut moral et politique semblable à celui des humains.

Voici un exemple d'«animalisation» tiré de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale.¹

Dès le XVIII^e siècle, les armées européennes ont constitué des unités de *chasseurs*, à pied ou à cheval. En 1940, Himmler confie à un officier marginal, Oskar Dirlwanger, le soin de recruter dans le camp de concentration d'Orientalburg des délinquants allemands enfermés pour cause de délits cynégétiques, autrement dit des braconniers. Cette unité spéciale (*Sondereinheit*) passera de l'effectif d'un commando de 80 hommes à celui d'une division de grenadiers SS. La brigade Dirlwanger est connue pour les atrocités commises sur le front de l'Est: elle a tué 60 000 civils et incendié de nombreux villages.

La mission principale de la *Sondereinheit* consiste à éliminer les bandes de partisans constituées par les soldats soviétiques dispersés à l'arrière du front après l'effondrement de l'Armée rouge. Les opérations menées par l'unité ressortissent à deux formes de chasse.

La première correspond à ce que les chasseurs bavarois ou tyroliens appellent la *Pirsch*. Celle-ci, individuelle et élitiste, consiste à tracer un cerf, à évaluer son âge et sa force, à le débusquer puis à le tuer en face-à-face, d'un seul coup de feu. Ainsi les braconniers de la brigade pistent-ils les partisans dans les forêts et marais biélorusses, les extraient de leurs cachettes et les tuent. Les *Chasseurs noirs* reconnaissent le courage des partisans qui, tels des sangliers qui s'aperçoivent qu'aucune fuite n'est possible, se figent sur place et se laissent tuer plutôt que d'être capturés vivants. Ce type de combat n'est pas sans risque et ne tourne pas au simple massacre.

La seconde ressemble à la chasse à la battue: on ratisse un secteur, on force les proies à sortir du bois en faisant du tapage afin de les livrer aux tireurs. Les *Chasseurs noirs* n'hésitent pas à incendier les lieux pour obliger les partisans à se montrer. Ils comptabilisent et exhibent leurs trophées; souriant sur les photos, ils posent parfois la main sur les villageois pendus ou abattus pour avoir collaboré avec les partisans.

La chasse aux partisans n'est pas la seule forme d'animalisation de l'adversaire. Alors que l'unité se trouve en Po-

logne près de Lublin, les chasseurs se font pasteurs d'hommes. Ils surveillent des camps de travail où les Juifs sont parqués comme des bêtes de somme, marqués de l'étoile jaune, de coups de fouet ou de brûlures de cigarette, travaillant jusqu'à l'épuisement à des tâches de construction éprouvantes.

L'unité pousse parfois devant elle des «troupeaux» de civils ou de prisonniers, voire d'animaux véritables, pour qu'ils détectent au prix de leur vie les mines en bordure de forêt. Elle prend aussi des «mesures prophylactiques». Quand un village, suspect de frayer de trop près avec les partisans, semble contaminé par la rage, ses habitants sont concentrés dans des bâtiments, brûlés vifs ou abattus à la mitrailleuse s'ils tentent de s'enfuir.

Même l'animal familier trouve sa place dans le processus. Ainsi les *Hiwis* (= *Hilfswillige*), Baltes ou Russes auxiliaires volontaires des nazis, font-ils office de chiens de berger ou de chasse.

Seule la cruauté des bourreaux ne relève pas à proprement parler de l'imaginaire cynégétique. Les chasseurs «normaux» ne torturent pas les animaux et cherchent à les tuer proprement. Ils ne s'attaquent ni aux femelles portantes ni aux petits. Certains membres de la brigade, eux, violent et tourmentent femmes et enfants. On remarque chez quelques officiers et sous-officiers, dont Dirlwanger lui-même, une ivresse pathologique à infliger la souffrance, notamment en 1944, quand l'unité réprime avec d'autres troupes l'insurrection de Varsovie.

La création de la brigade fut une idée débattue entre chasseurs passionnés, Himmler et Goering par exemple, mais Hitler, végétarien, était réticent. Il considérait les braconniers comme cruels et sans courage, bien qu'il concédât à la chasse un aspect «romantique». Il recommandait aux associations de protection des animaux de surveiller les chasseurs de plus près.

De 1914 à 1945, les nations européennes se sont jetées les unes contre les autres. Allemands et Russes se considéraient mutuellement comme des bêtes nuisibles à éliminer. Chaque acte cruel nécessitait une vengeance plus cruelle encore. Ce déchaînement présentait autant de traits archaïques que modernes.

Une médaille vaudoise

Lors des récents Jeux olympiques d'hiver à Pyeong Chang (Corée du Sud), la Vaudoise Fanny Smith a obtenu une belle médaille de bronze dans la compétition du skicross (les skieuses descendent par quatre une piste balisée de virages et de bosses, le plus rapidement possible). Après s'être qualifiée lors des phases éliminatoires, la championne de Villars-sur-Ollon a pris la troisième place de la finale, derrière deux Canadiennes (Kesley Sera en or, Brittany Phelan en argent), mais devant la Suédoise Sandra Naeslund. Cette médaille est une belle récompense, après deux échecs lors des Jeux de 2010 et de 2014. Bravo Fanny!

A. R.

Pendant que les *Chasseurs noirs* sévissaient à l'Est, que leur gestuelle cynégétique se diffusait jusque au sein de la Wehrmacht, un autre type de violence voyait le jour, industriel celui-là, antérieur au développement en Europe de l'agriculture intensive. Dans les camps

de concentration, on considérait les humains non pas comme des animaux, mais comme des objets qui, une fois utilisés pour la production de biens, devenaient des déchets à incinérer au plus vite.

Les guerres mondiales ont illustré la difficulté des peuples européens à supporter l'irruption de la modernité. L'impossibilité de concilier celle-ci avec les modes de vie traditionnels provoqua une explosion de violence.

Une légende était répandue naguère parmi les chasseurs des Alpes austro-bavaroises. On racontait qu'une femme sauvage, la *Salige*, protégeait le gibier blanc. Or Alexandre I^{er} de Serbie et Rodolphe de Habsbourg (celui de Mayerling) auraient subi une mort violente peu après avoir tué des chamois

blancs. Pour le même motif, le destin aurait frappé l'archiduc François-Ferdinand, assassiné à Sarajevo le 28 juin 1914. Aussi supposait-on que la transgression des règles de la chasse avait engendré la catastrophe originelle, la Grande Guerre.

Ce n'est qu'une légende, mais on ne peut se défaire de l'idée que tout se paie. Les peuples européens se sont adonnés à une violence sans nom et aujourd'hui ils tentent de réparer leurs fautes en s'accrochant à des utopies apparemment pacifiques, ennemies des frontières et des limites: antiracisme, antisexisme, animalisme, mondialisme, transhumanisme. Il n'y aura plus ni Allemand, ni Russe; ni animal, ni humain; ni homme, ni femme; ni vivant, ni machine.

Il est vraisemblable que cette uniformisation vertueuse ne sera pas prêchée dans l'esprit de l'apôtre Paul. Les utopies ne reculeront pas devant de nouvelles sortes de violence vengeresse.

L'histoire balance d'excès en excès, entrecoupés de brefs moments de mesure.

Jacques Perrin

¹ Le corps de cet article s'inspire de l'ouvrage d'anthropologie historique de Christian Ingrao: *Les Chasseurs noirs, la brigade Dirlwanger*, Tempus, éditions Perrin, 2006. Ingrao y explore les tréfonds de la guerre et les origines de la violence.



Etranges ingérences étrangères

Le 31 janvier dernier, le Conseil fédéral, dans sa grande magnanimité, a daigné approuver la quatrième adaptation du plan directeur cantonal vaudois.

LE COIN DU RONCHON

Quand on dit «approuver», il ne s'agit pas d'un simple *stempel* officiel indiquant «lu et approuvé». Non, l'acte en question comporte pas moins de seize points numérotés, sur trois pages de la *Feuille fédérale*, soulignant tel ou tel aspect jugé incomplet ou insuffisant et qu'il faudra corriger pour la prochaine fois, ou, mieux encore, retouchant la tournure rédactionnelle de tel ou tel paragraphe pour y modifier quelque subtile nuance! La «consultation» d'une instance fédérale devient une «coordination», «il s'agit» fait place à «il peut s'agir». Autant de détails qui changeront la face du monde et du territoire vaudois.

Et qui a rédigé ces insolentes corrections? Pas le Conseil fédéral, dont l'«approbation» s'est manifestement limitée à la validation distraite du travail effectué par un subalterne. Un subalterne que l'on imagine sous les traits d'un petit marquis d'un obscur office fédéral, disséquant le plan directeur vaudois comme on passe son petit doigt ganté de blanc sur le chambranle d'une porte pour y déceler quelque grain de poussière avec une moue désapprobatrice. Tel est le traitement humiliant réservé à la législation vaudoise, dont

nous ne saurions exclure qu'elle mérite parfois les plus virulentes critiques (surtout lorsqu'elle cryogénise le développement de maintes communes et le travail de nombreuses entreprises), mais dont notre sang se coagule à l'idée qu'une administration étrangère y puisse changer une virgule.

Face à ce scandale, il nous tarde de pouvoir nous prononcer sur une initiative populaire qui s'intitulera «Le droit vaudois au lieu des juges étrangers». A moins, bien sûr, que nous réussissions à convaincre les Vaudois d'abandonner leur insupportable amour des lois et de se comporter comme les Corses ou les Valaisans: dire oui à tout et continuer à faire comme on veut.

* * *

Lorsque les Vaudois se seront débarrassés des juges étrangers, ils pourront s'attaquer à l'ingérence des journalistes étrangers (en particulier alémaniques) dans la politique cantonale. Mais ceci est une autre histoire...

* * *

L'influence délétère des baillis alémaniques n'est pas seule à s'immiscer surnoisement dans la souveraineté territoriale vaudoise. En effet, on ne nous fera pas croire que la vague de froid «venue de Sibérie» qui a déferlé sur la côte lémanique fin février, quelques jours avant un scrutin cantonal important, n'a pas été déclenchée personnellement et intentionnellement par la plus haute instance du Kremlin.

La Nation

Rédaction

Jean-Blaise Rochat / Frédéric Monnier
CP 6724 1002 Lausanne

Tél. 021 312 19 14 (de 8h à 10h)
Fax 021 312 67 14

courrier@ligue-vaudoise.ch
www.ligue-vaudoise.ch

IBAN: CH09 0900 0000 1000 4772 4

ICM Imprimerie Carrara Morges